



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E23625

VALABLE JUSQU'AU 27/04/2025

ÉDITÉ LE 20/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/05/2005
107 019

Raison sociale : SOCIETE NOUVELLE D'INSTALLATION DE CHAUFFAGE

Sigle : SNIC CHAUFFAGE

8 AVENUE MARC CHAPPEY
28500 VERNOUILLET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHARTRES 1976B40065

Siret : 308 147 149 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6100081

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 296358W1247000 / 001 291550/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 296358W1247000 / 001 291550/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2024

Téléphone : 02 37 46 40 88

Portable : 06 10 32 69 07

Fax :

Site Internet : www.snic-chauffage.com

E-mail : contact@snic-chauffage.fr

Responsabilité légale :

BERTHELIER DAVID PRÉSIDENT / BERTHELIER JEANNINE DIRECTRICE
GENERALE

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/04/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/04/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/04/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.